

Le droit à l'alimentation ne peut pas être effectif sans les premier•es concerné•es !

Quelles sont les chances d'aboutir pour une lutte tout juste émergente dans la société ? Selon un ouvrage publié en 2011 par Erica Chenoweth et Maria Stephan, intitulé *Why Civil Resistance Works*, les manifestations qui ont le plus de chance d'amorcer des changements socio-politiques sont les manifestations pacifistes qui engagent un seuil d'au moins 3,5% de la population. Ce chiffre peut être contesté, mais à AequitaZ, il nous conforte aussi dans l'idée qu'un **effort de mobilisation citoyenne est nécessaire pour transformer démocratiquement et radicalement notre accès juste et digne à une alimentation de qualité.**

Depuis 2020, nous avons rencontré de nombreuses personnes qui vivent avec les minima sociaux ou de faibles revenus, dans les quartiers populaires ou dans les zones rurales. On les a écouté, lors de temps collectifs en carrefours de savoirs ou lors d'assemblées citoyennes aux quatre coins de la France, nous parler de leur alimentation et de ce qu'elles estiment injuste de vivre aujourd'hui.

Lors d'un carrefour de savoirs, nous avons identifié trois injustices :

- > **la faim ou la privation de nourriture**, sur tout ou une partie du mois, pour l'ensemble du foyer ou uniquement une partie ;
- > **l'absence de choix** en fonction du lieu où l'on habite, de son niveau de revenus, du réseau familial, amical ou associatif. Cette absence de choix est particulièrement marquée pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire qui reçoivent paniers ou colis sans avoir voix au chapitre sur leur contenu, mais aussi pour les personnes issues de l'immigration, dont les préférences alimentaires sont souvent absentes des préoccupations des systèmes d'assistance ;
- > **l'exposition aux conséquences sanitaires** d'une alimentation qui n'est parfois bonne ni pour notre santé, ni pour l'environnement (biodiversité, usage des sols, impacts climatiques...) ;
- > A ces injustices, nous ajoutons **la situation économique et morale de nombreux paysannes et paysans** qui ne s'en sortent pas alors qu'ils font partie des essentiels de notre société, celles et ceux qui nous nourrissent.

Trois ans après nos premiers travaux, nous constatons que les premier•es concerné•es par la précarité alimentaire sont encore trop absent•es du débat public et ne peuvent exprimer ces injustices. Certains problèmes sont relayés par les acteurs associatifs nombreux et fortement mobilisés, et ce maillage est précieux. D'autres sont plus difficiles à exprimer ou à entendre, dans un contexte d'urgence et de tension extrêmes sur l'aide alimentaire notamment.

Ce texte nous permet de partager une analyse et des pistes de travail, pour que la voix des personnes concerné•es soit davantage prise en compte dans notre élan pour faire progresser le droit à l'alimentation.

1. Nous vivons une crise alimentaire et agricole qui nous encourage à changer de modèle !

Nous ne sommes pas des spécialistes de la souveraineté alimentaire ou de la transition du système agricole. Nous pointons les impasses actuelles de notre système alimentaire pour tenter d'en comprendre les causes et de penser les pistes possibles.

La demande envers l'aide alimentaire augmente de façon massive, touchant de façon plus aiguë les personnes qui vivent avec les minima sociaux, ou sans ressources, ainsi que de nouveaux publics (travailleurs•es pauvres, étudiant•es, retraité•es précarisé•es...). 3,5 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire en France en 2022, c'est l'équivalent des populations de Paris et Marseille réunies !

Face à ces constats et à l'appel de nombreux acteurs associatifs, l'Etat a répondu à l'urgence en faisant d'une aide alimentaire d'urgence déléguée au monde caritatif sa principale réponse politique.

L'aide alimentaire actuelle s'appuie sur les produits du FEAD (Fond Européen d'Aide aux Démoni•es) et sur une logique d'utilisation des surplus défiscalisés de l'agro-industrie. Depuis l'institutionnalisation des réseaux d'aide alimentaire associatifs dans les années 80, qui devaient être à l'origine une solution d'urgence et une interpellation ponctuelle des pouvoirs publics, la logique du don de denrées s'est installée, avec son lot d'humiliation pour les personnes prenant place dans les files d'attente et devant parfois justifier leur pauvreté. Cette forme d'assistance a désormais montré son incapacité à fournir une alimentation de qualité suffisante, émancipatrice, adaptée aux conditions de vie, aux possibilités de conservation et de préparation des denrées, aux préférences et intolérances alimentaires, etc. La violence symbolique et matérielle dans les lieux de distribution s'est parfois installée et traduit bien l'impasse actuelle de cette réponse politique.

Les premières victimes de la mal-bouffe sont les personnes les plus précaires, qui en payent le prix fort en terme de santé et d'espérance de vie. Elles sont confinées dans un rôle de lutte contre le gaspillage alimentaire, condamnées à consommer les invendus et les invendables de la grande distribution ou les produits de plus basse qualité sur le marché.

Pour celles et ceux qui peuvent continuer d'acheter leur nourriture, bien manger dans le contexte d'inflation que l'on connaît désormais est également devenu un parcours du combattant. **L'inflation sur les produits alimentaires** (+ 16% d'augmentation des fruits et légumes - bio et conventionnel - entre juin 2022 et 2023) fait, qu'au-delà des bénéficiaires de l'aide alimentaire, une personne sur quatre déclare avoir déjà sauté un repas faute de moyens, et une sur deux renoncer à certaines denrées pour des raisons financières.

A l'échelle nationale, nous serions en droit d'attendre de l'Etat qu'il assume son rôle de protection de la santé publique et des conditions de vie de ses habitant•es et des générations futures en mettant en œuvre des actions ambitieuses, sur le long terme.



En 2020, la stratégie européenne « De la ferme à la table »¹ était saluée par de nombreux spécialistes comme Olivier de Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme. Cette stratégie proposait de réduire de 50% les pesticides, de 20% les engrais azotés et de 50% l'usage des antibiotiques d'ici 2030, d'atteindre 25% de production en bio d'ici 2030 et de lutter contre le gaspillage alimentaire... Trois ans après, ce dernier s'inquiétait encore des effets d'annonce peu contraignants et des reculs possibles vis à vis du programme de départ, dans un contexte marqué par la crise ukrainienne².

Une citation de Lao Tseu dit "si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours".

Nous sommes aujourd'hui dans une double impasse :

-> continuer de donner du poisson à des gens chaque jour sans leur apprendre à pêcher, sans participer de leur émancipation.

-> pêcher dans une rivière dans une rivière en partie polluée, et dont les berges les plus poissonneuses et les moins polluées ne sont accessibles qu'à celles et ceux qui disposent d'un certain nombre de privilèges : un revenu suffisant, des pratiques socialement valorisées, du temps, de la mobilité, une capacité de choix, un jardin etc... Occupons-nous de la rivière pour que l'eau qui coulera demain soit moins chargée en nitrates et pesticides, en sel et en sucre, pour qu'elle soit bonne pour notre santé et pour l'environnement. Occupons-nous de la rivière pour que l'accès à ses berges devienne un droit pour toutes et tous.

Pour Nicolas Bricas³, chercheur sur les enjeux agricoles, « notre modèle actuel de production va droit dans le mur. Il n'est pas durable, utilise trop de chimie, provoque des dégâts environnementaux et nous coûte de plus en plus cher »⁴. Avec lui, nous disons que le chemin à emprunter est celui de « reconstruire collectivement un nouveau contrat social par rapport à l'alimentation. »

2. Une approche par le droit est indispensable pour sécuriser et reconquérir notre alimentation !

Le droit à l'alimentation est défini par les Nations Unies comme « le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit aux moyens d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne »⁵. **Ce droit, qui dépasse l'accès à une ration minimum de calories, n'est pas pas effectif en France et n'est pas transcrit dans notre législation** (et encore peu dans les politiques publiques locales).

¹ En savoir plus sur la stratégie européenne De la ferme à la table :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/from-farm-to-fork/#strategy>

² Interventions aux 4^{ème} journées de l'alimentation durable, novembre 2023, Fondation Carasso : <https://rencontres-alimentation-durable.fr/edition-2023/programme/>

³ Chercheur, socio-économiste de l'alimentation, titulaire de la Chaire UNESCO Alimentations du Monde, Cirad,

⁴ Extrait de l'article paru dans le journal Libération (22 octobre 2023)

https://www liberation.fr/environnement/agriculture/transition-de-nos-systemes-alimentaires-tout-citoyen-est-legitime-a-dire-de-quelle-facon-il-veut-manger-20231022_EPUWMZRWT5HYPKEXVLU4SXRZD4/

⁵ Voir le texte complet : <https://www.ohchr.org/fr/special-procedures/sr-food/about-right-food-and-human-rights>

L'approche par les droits est essentielle pour aller vers une plus grande souveraineté alimentaire. Dans le texte constitutionnel népalais de 2015, la dimension de justice sociale est attachée à la sécurité alimentaire : « *chaque citoyen a le droit d'être protégé contre une éventuelle pénurie alimentaire qui pourrait menacer son existence (...)* »⁶.

En tant de citoyens et citoyennes d'une République, nous avons le droit, et parfois le devoir, de nous mobiliser pour alerter, interpeller ou proposer des solutions aux problèmes rencontrés sur nos territoires et au quotidien. **Nous pouvons mettre en oeuvre la démocratie alimentaire** comme levier d'un changement essentiel et urgent.

3. Se mobiliser avec les personnes concernées par la précarité alimentaire !

Le travail de plaidoyer national et européen doit se poursuivre et s'intensifier, alors que dans le même temps, des initiatives et expérimentations qui font progresser le droit à l'alimentation se développent et doivent continuer de faire leurs preuves pour devenir de véritables sources d'inspiration pour de nouvelles politiques publiques.

Force est de constater qu'aujourd'hui, les projets alternatifs sont souvent issus et portés par la part militante et convaincue de la population, et rencontrent parfois difficilement les problématiques concrètes des personnes qui vivent la précarité alimentaire. Il y a un enjeu tout particulier à faire entendre les voix des personnes prioritairement concernées par les effets délétères de notre système agro-alimentaire, et à mobiliser un mouvement social de grande ampleur en partant de leurs constats et de leurs vécus.

Construire des alliances politiques durables entre les collectifs, les associations, les acteurs de terrain, les collectivités locales et les personnes concernées pour créer de nouveaux modes d'approvisionnement et d'accessibilité est un défi crucial des années à venir et une voie démocratique pour choisir de nouveaux modèles d'accès digne à une alimentation.

Nous affirmons qu'il n'y a pas de justice sociale sans redistribution des ressources, mais pas non plus sans reconnaissance des contributions de tous et toutes pour faire changer les choses. Cette reconnaissance passe par l'écoute de celles et ceux qui aujourd'hui ont peu voix au chapitre.

Il ne s'agit plus de cibler des individus comme bénéficiaires de politiques publiques, mais de les intégrer dans la recherche et la mise en œuvre des solutions. Que ce soit à l'échelle d'un point de distribution alimentaire, dans la mise en place d'un nouveau réseau local de paniers solidaires ou dans la création d'une expérimentation de caisse commune de l'alimentation, les bénéficiaires doivent prendre place à table !

⁶ Source : Article de Matthieu Brun, Direction de la Fondation Farm, août 2022 : <https://fondation-farm.org/securite-alimentaire-souverainete-alimentaire-tout-comprendre/>

Nous devons nous engager ensemble pour passer d'un système d'assistance à un système de démocratie alimentaire, à toutes les échelles, où des décisions collectives sont prises en faveur du droit à l'alimentation.

Et ce pour plusieurs raisons :

- D'abord nous n'aurons ni la force, ni la légitimité de renverser la table de l'agro-industrie et de l'aide alimentaire classique sans celles et ceux qui en subissent les effets toxiques au quotidien. Nous avons besoin de faire nombre, avec une représentation large des catégories sociales, pour être crédibles et entendu•es !
- De manière pragmatique, nous ne pourrions pas agir durablement sans le savoir de vie, les sensibilités et les expériences particulières des premier•es concerné•es. Les ressources, les stratégies d'entraide et de survie, les modes d'organisation déjà existants doivent être la base de nos solutions d'avenir.
- Nous devons sortir des impasses de la moralisation, ou de la culpabilisation concernant notre alimentation. Il y a encore trop de lieux d'assistance alimentaire où le postulat qu'il faut éduquer les comportements des plus pauvres prime sur la recherche d'émancipation des personnes concernées. Il y a encore trop d'instances et de politiques publiques qui agissent à partir de leurs propres représentations du problème, sans prendre le temps suffisant de l'écoute et de la recherche partagée de solutions. Il y a encore trop de lieux où l'accueil inconditionnel est mis à mal, où le racisme s'insinue, où le respect et l'écoute s'effacent au profit de systèmes qui jugent et contrôlent.

Malgré l'urgence, nous devons tenir bon sur ces principes ! Il en va de notre responsabilité collective de ne pas lâcher notre humanité et notre désir de mener ensemble des projets en faveur d'une société qui nourrit mieux.

Nous sommes aussi dans **un moment où les initiatives citoyennes et les innovations sociales** en matière d'alimentation fleurissent et c'est tant mieux ! Ce sujet de notre rapport à l'alimentation est tout à la fois un sujet essentiel, où se jouent nos vies, nos histoires, nos trajectoires familiales, nos relations sociales... C'est un sujet propice à la créativité, à l'invention, à la fabrique du collectif. C'est un sujet où la poésie a sa place aussi, où la recette peut être un savant dosage d'affirmations politiques, de douceur des liens et du piment des différences. Nous voulons voir l'émergence, partout en France, de cantines solidaires, de groupements d'achats participatifs, de tiers lieux de l'alimentation, d'expérimentations inspirées de la Sécurité Sociale de l'Alimentation ... le signe d'un élan pour inventer de manière collective l'alimentation de demain. Ce virage de l'implication des premier•es concerné•es est tout à la fois un défi et une nécessité.

4. Nos engagements

AequitaZ souhaite organiser - avec des personnes vivant la précarité - des groupes, des projets, des rencontres et des assemblées pour défendre ensemble une alimentation choisie et de qualité. Nous voulons faire notre part en 2024, **en animant deux collectifs à Grenoble et dans le Val de Drôme.**

A travers ces collectifs, nous croyons qu'il est possible de dépasser la fatalité ("*ça ne sera jamais autrement*"), d'enquêter sur ce que l'on vit, d'explorer le paysage alimentaire autour de nous, et de proposer résolument des changements. Pour penser ensemble un approvisionnement de proximité et de qualité, et une agriculture soutenable et solidaire, il nous faut passer du temps avec les gens, construire de nouveaux récits qui lient alimentation et agriculture.

Les propositions issues de ces travaux pourraient être partagées et mise au débat au cours **d'assemblées citoyennes de l'alimentation**, visant à construire une complicité ou interpeller les pouvoirs publics et les institutions locales en partant des réalités de terrain. Nous croyons que ce levier peut contribuer à installer durablement et sur le plan politique l'enjeu de l'alimentation sur un territoire. L'assemblée citoyenne se veut un espace autonome et complémentaire des plans locaux portés par les collectivités.

Nous souhaitons également contribuer à nourrir, en alliance avec d'autres, un plaidoyer local et national pour un droit à l'alimentation. Nous sommes, dans la suite de l'expérience de Territoires à VivreS⁷, membre de Carav'Alim, un processus citoyen d'éducation populaire pour un droit à l'alimentation⁸. Nous souhaitons notamment par ce mouvement, rejoindre davantage le cercle des organisations de lutte contre la pauvreté : associations de lutte contre la pauvreté ou d'accueil de personnes vivant à la rue, mouvements étudiants, solidarité intergénérationnelle, accueil des personnes en migration, etc...

Par ailleurs, à AequitaZ, nous partageons le projet de sécurité sociale de l'alimentation⁹, qui est aujourd'hui la proposition systémique la plus puissante pour transformer nos modèles alimentaires et agricoles. Nous portons un intérêt à construire ensemble les espaces démocratiques incluant les personnes concernées capables de porter des projets locaux d'expérimentations.

Avec radicalité, pragmatisme et poésie, nous déployons des trésors d'imagination pour penser d'autres façons de produire et se nourrir.

⁷ Le site internet Territoires à Vivres partage nombre des apprentissages : <https://www.territoires-a-vivres.xyz>

⁸ Mouvement cofondé par CIVAM, Secours catholique, UGESS et AequitaZ, en cours d'élargissement en 2024. Le contact de la coordinatrice : maelis.horellou@ugess.org

⁹ De nombreuses ressources sur la SSA et les actions du collectif national sont ici : <https://securite-sociale-alimentation.org/>